

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2024 - 5696 - 2016 B 00579 - 818 520 017 - DESTIA DEVELOPPEMENT

DESTIA DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée

au capital de 17.755.826 euros

Siège social : 895, rue de la Bergeresse – 45160 Olivet

818 520 017 RCS Orléans

(la « **Société** »)

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

(Période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023)

Xavier Mura

Société DESTIA DEVELOPPEMENT

895 RUE DE LA BERGERESSE

45160 OLIVET

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Activité principale de l'entreprise : HOLDING

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à OLIVET

Le 17/05/2024

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	304 005	288 869	15 136	112 604	97 468	86.56
	Frais de développement	22 098	12 549	9 549		9 549	
	Concessions, brevets et droits similaires	745 556	195 556	550 000	553 076	3 076	0.56
	Fonds commercial (1)	25 923 693		25 923 693	25 923 693		
	Autres immobilisations incorporelles	13 875	13 875		4 689	4 689	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	20 202	15 684	4 518	8 560	4 042	47.22
	Autres immobilisations corporelles	948 529	672 431	276 098	324 880	48 783	15.02
	Immobilisations en cours	274 643		274 643	213 361	61 282	28.72
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	37 197 569	1 219 021	35 978 548	35 978 548		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	31 135		31 135	31 135		
	Total II	65 481 304	2 417 984	63 063 320	63 150 546	87 226	0.14
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	27 173		27 173	33 473	6 300	18.82
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	8 241 529		8 241 529	16 687 815	8 446 286	50.61
	Autres créances	8 695 032		8 695 032	2 952 934	5 742 097	194.45
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	4 023 413		4 023 413	331 653	3 691 760	NS
	Charges constatées d'avance (3)	135 581		135 581	90 693	44 888	49.49
	Total III	21 122 729		21 122 729	20 096 568	1 026 160	5.11
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	86 604 032	2 417 984	84 186 048	83 247 114	938 934	1.13

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 17 755 826)	17 755 826	17 755 826		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	387 060	387 060		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	12 808 784	10 204 575	2 604 209	25.52
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 816 569	2 604 209	212 360	8.15
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	1 613 002	1 487 704	125 298	8.42
	Total I	4 130 536	6 821 806	2 691 270	39.45
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	290 046	4 695 751	4 405 705	93.82
	Emprunts et dettes financières diverses	74 360 013	67 756 537	6 603 476	9.75
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	735 285		735 285	
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	880 765	610 081	270 684	44.37	
Dettes fiscales et sociales	3 778 254	3 308 576	469 677	14.20	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	11 149	54 362	43 213	79.49
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	80 055 512	76 425 308	3 630 204	4.75
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	84 186 048	83 247 114	938 934	1.13

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202312			Exercice N-131/12/202212		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	12 767 395		12 767 395	9 513 245		3 254 150	34.21
Chiffre d'affaires NET	12 767 395		12 767 395	9 513 245		3 254 150	34.21
Production stockée							
Production immobilisée				35 841		35 841	100.00
Subventions d'exploitation				4 809		4 809	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			152 550	258 518		105 968	40.99
Autres produits			8	11		3	27.44
Total des Produits d'exploitation (I)			12 919 953	9 812 424		3 107 529	31.67
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 725 300	3 161 658		563 642	17.83
Impôts, taxes et versements assimilés			137 924	134 455		3 469	2.58
Salaires et traitements			4 194 632	2 996 195		1 198 437	40.00
Charges sociales			1 368 866	1 174 066		194 800	16.59
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			236 301	268 818		32 517	12.10
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			6	7		1	11.60
Total des Charges d'exploitation (II)			9 663 029	7 735 199		1 927 830	24.92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 256 924	2 077 225		1 179 699	56.79
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	6 600	16 500	9 900	60.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	94 840	67 749	27 091	39.99
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	101 440	84 249	17 191	20.40
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		653 439	653 439	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	5 962 449	3 869 604	2 092 845	54.08
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 962 449	4 523 043	1 439 407	31.82
2. Résultat financier (V-VI)	5 861 009	4 438 793	1 422 216	32.04
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 604 086	2 361 568	242 517	10.27
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	245	31 909	31 664	99.23
Produits exceptionnels sur opérations en capital		329	329	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	245	32 238	31 993	99.24
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	87 205	98 760	11 555	11.70
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	225	329	104	31.61
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	125 298	175 789	50 491	28.72
Total VIII	212 728	274 878	62 150	22.61
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	212 483	242 641	30 158	12.43
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	13 021 638	9 928 911	3 092 727	31.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 838 207	12 533 120	3 305 087	26.37
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 816 569	2 604 209	212 360	8.15

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 84 186 048.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 767 394.77 Euros et dégageant un déficit de 2 816 568.79- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La convention d'intégration Fiscale existante au 31.12.2021, a été annulée et remplacée. Cette nouvelle convention d'intégration fiscale s'applique entre la société DESTIA DEVELOPPEMENT (société filiale) et la SAS DESTIA (société mère) à compter du 1er janvier 2022.

Au titre de cette convention, seule la société mère est redevable de l'impôt sur les sociétés. Les déficits générés au cours de l'intégration sont intégralement transmis à la société mère.

Les comptes 2023 ont été arrêtés par le président en date du 17/05/2024.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	304 365		45 697
Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 744 933		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 202		
Installations générales agencements aménagements divers	283 462		28 249
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	645 821		38 030
Immobilisations corporelles en cours	213 361		80 380
TOTAL	1 162 846		146 660
Autres participations	37 197 569		
Prêts, autres immobilisations financières	31 135		
TOTAL	37 228 704		
TOTAL GENERAL	65 440 847		192 356

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions	
Frais établissement et de développement		23 959	326 103
Autres immobilisations incorporelles		61 809	26 683 123
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			20 202
Installations générales agencements aménagements divers			311 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		47 034	636 818
Immobilisations corporelles en cours		19 098	274 643
TOTAL		66 132	1 243 374
Autres participations			37 197 569
Prêts, autres immobilisations financières			31 135
TOTAL			37 228 704
TOTAL GENERAL		151 900	65 481 304

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	191 761	109 657	0	301 418
Autres immobilisations incorporelles	263 475	7 540	61 584	209 431
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	11 642	4 042		15 684
Installations générales agencements aménagements divers	112 307	30 614		142 921
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	492 095	84 448	47 033	529 510
TOTAL	616 044	119 104	47 033	688 115
TOTAL GENERAL	1 071 280	236 301	108 618	1 198 964

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	109 657				
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 540				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 042				
Instal.générales agenc.aménag.divers	30 614				
Matériel de bureau informatique mobilier	84 448				
TOTAL	119 104				
TOTAL GENERAL	236 301				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 487 704	125 298	0		1 613 002
TOTAL	1 487 704	125 298			1 613 002

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 219 021				1 219 021
TOTAL	1 219 021				1 219 021
TOTAL GENERAL	2 706 725	125 298			2 832 023
Dont dotations et reprises exceptionnelles		125 298			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	31 135		31 135
Autres créances clients	8 241 529	8 241 529	
Personnel et comptes rattachés	3 733	3 733	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 959	55 959	
Impôts sur les bénéfices	8 754	8 754	
Taxe sur la valeur ajoutée	136 111	136 111	
Groupe et associés	8 470 269	8 470 269	
Débiteurs divers	20 205	20 205	
Charges constatées d'avance	135 581	135 581	
TOTAL	17 103 277	17 072 142	31 135

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	290 046	290 046		
Emprunts et dettes financières divers	64 915 418	0		64 915 418
Fournisseurs et comptes rattachés	880 765	880 765		
Personnel et comptes rattachés	239 706	239 706		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101 410	101 410		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 377 539	3 377 539		
Autres impôts taxes et assimilés	59 598	59 598		
Groupe et associés	9 444 595	9 444 595		
Autres dettes	11 149	11 149		
TOTAL	79 320 227	14 404 809		64 915 418

Composition du capital social
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	17 755 826			17 755 826

Autres immobilisations incorporelles
(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de développement	Linéaire	5 ans
Site internet - Licences	Linéaire	4 à 5 ans
Installations agencement	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau et infor	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 7 ans
Frais d'acquisitions de titres	Dérogatoire	5 ans

Titres immobilisés
(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 495 695
Autres créances	16 700
Total	2 512 395

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 976
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 425
Dettes fiscales et sociales	234 440
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 720 615
Total	10 097 456

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	135 581
Total	135 581

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	6 821 806
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	2 604 208 -
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	4 217 598
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	4 217 598
Variation en cours d'exercice	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	125 298
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	4 342 896
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	125 298
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	125 298

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13 553.42 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
DESTIA SIRET : 903 396 844 00024	SAS	63 744 709	895 rue de la Bergeresse 45160 OLIVET

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

45160 OLIVET

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
A. Renseignements détaillés				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SARL VITAME SERVICES	8 000	222 465	100.00	471 439		189 031		328 158	139 662		
- SARL SOUS MON TOIT BORDEAUX	1 000	246 514	100.00	62 858	62 858	9 559		1 329 937	126 634		
- EURL SOUS MON TOIT MULHOUSE	1 000 000	1 903 496	100.00	1 000 000	1 000 000	5 479 501		21 192 593	1 019 965		
- SAS SAS SAP FORMATION	1 000	142 214	100.00	4	4	77 734		455 825	338 519		
- EURL SMT PRO	1 000	39 927	100.00	1 000	1 000	70 172		68 331	7 674		
- SAS AVIDOM	6 000	1 798 142	100.00	9 605 153	9 605 153	2 010 414		14 736 712	50 537		
- SAS ADHEO SERVICES FRANCE	500 000	925 472	100.00	500 000	500 000	435 907		402 335	204 406		
- EURL DESTIA LOC	1 000	172 415	100.00	1 000	1 000	160 555		833 377	13 527		
- SARL ADHEO SERVICES REIMS	1 000	137 022	100.00	1 000	1 000	62 661		1 047 950	63 508		
- SARL ADHEO SERVICES PERPIGNA	1 000	9 009	100.00	1 000	1 000	2 543		664 438	28 590		
- SARL ADHEO SERVICES CHALON	1 000	12 106	100.00	1 000	1 000	18 518		431 601	21 578		
- SARL ADHEO SERVICES MELUN	1 000	103 459	100.00	1 000	1 000	253 756		465 217	24 847		
- SARL ADOM C'EST MIEUX	4 000	41 216	100.00	283 815	283 815	70 143		750 380	47 376		
- SARL QUALITI SERVICES	15 000	219 539	100.00	506 407	506 407	96 684		1 612 468	49 523		
- SAS ADISPO	7 500	521 789	100.00	1 286 469	1 286 469	110 084		3 890 317	176 117		
- SARL AU SERVICE DES SENIORS	30 000	174 959	100.00	1 037 781	1 037 781	23 157		157 591	67 450		
- AESAD SERENIDOM	77 500	7 495	100.00	541 497	541 497	77 431		1 738 861	30 757		
- AD DOME0	200 000	141 105	100.00	2 060 246	1 494 964	1 046		3 745 061	171 125		
- SARL HLS DEVELOPPEMENT	3 000	151 116	100.00	1 628 179	1 628 179	1 595			51 786		
- SARL ALLIANCE SERVICES ARDEN	20 000	732 203	100.00	2 056 731	2 056 731	675 251		3 225 220	33 043		
- SARL COULEDOU	302 000	150 178	100.00	1 210 577	1 028 577	85 714			12 994		
- SARL ADENIOR EXPANSION	4 470	3 032 867	100.00	4 955 429	4 955 429	361 542		767 559	57 656		
- SARL LE MAJORDOME SENIORS	7 500	572 305	100.00	475 185	475 185	382 738		1 250 471	99 305		
- SARL SARL AZUR SENIOR	100 000	305 317	100.00	508 042	508 042	394 706		838 327	135 546		
- SARL AMEVA SERVICES	10 000	91 353	100.00	304 605	304 605	205 656		1 147 640	55 295		
- SARL ADELIA SERVICES	12 500	136 247	100.00	441 600	441 600	113 194		175 121	839		
- SARL CHABENAT - AU FIL DES A	27 000	752 215	100.00	932 749	932 749	664 144		1 146 496	124 553		
- SAS FINANCIERE DE SERVICE	272 345	203 436	100.00	787 575	787 575	59 047			215 015		
- SARL HOME LIBRE SERVICE	7 700	311 791	68.19			51 178		1 449 299	35 541		
- SARL SOUS MON TOIT COLMAR	1 000	98 996	66.00	660	660	17 218		593 296	20 905	6 600	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL HOME LIBRE SERVICE MACO	7 700	193 825	25.00				1 210	1 526 272	44 884		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Fiscal	129	771800
- Fournisseurs	116	771800
Total	245	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	1 312	671200
- Social	54 003	671800
- Sinistres	715	671800
- Fiscal	1 875	671800
Total	57 905	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Fournisseurs	9 854	672000
- Social	19 446	672200
Total	29 300	

DESTIA DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 17.755.826 euros
Siège social : 895, rue de la Bergeresse – 45160 Olivet
818 520 017 RCS Orléans

(la « Société »)

**PROCES VERBALE DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES DU 27 JUIN 2023**

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de (2.816.569) euros en totalité au compte « Report à Nouveau » dont le montant est ainsi porté de (12.808.784) euros à (15.625.353) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à 4.130.536 euros, soit un montant demeurant inférieur à plus de la moitié du capital social.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale de la Société s'est prononcée le 29 juin 2023, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 alinéa 1 du Code de commerce, sur la poursuite de l'activité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés de la Société.

**Certifié conforme
Le Président**

Xavier Mura



Youxta
Audit

DESTIA DEVELOPPEMENT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

YOUXTA Audit
Société de commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon

SAS au capital de 20 000 €
RCS LYON 392 958 047
APE 6920 Z

Immeuble Open City
5/7, avenue de Poumeyrol
69300 Caluire et Cuire

DESTIA DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 17 755 826 euros

Siège social : 895 rue de ma Bergeresse

45160 OLIVET

RCS OLIVET : 818 520 017

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

YOUXTA AUDIT

Membre de la Compagnie
régionale de Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique de la société DESTIA DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DESTIA DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des

SAS DESTIA

DEVELOPPEMENT

Comptes annuels

Exercice clos

le 31 décembre 2023

principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

L'exploitation de la société, intégrée dans un outil métier qui permet entre autres, de gérer la relation contractuelle avec le client, planifier les données d'intervention et facturer les prestations. Nous avons mis en œuvre des diligences, visant à contrôler l'interface entre les modules de gestion et la comptabilité, permettant notamment de rapprocher les données de facturation de la gestion commerciale avec les produits d'exploitation. Par ailleurs, nous avons diligenté des rapprochements entre les heures réalisées par les salariés et les heures facturées afin de nous assurer du respect des assertions comptables. Nos travaux nous ont ainsi permis de constater que les produits d'exploitation, répondaient aux caractéristiques de l'image fidèle sur les assertions de césure et d'évaluation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

SAS DESTIA

DEVELOPPEMENT

Comptes annuels

Exercice clos

le 31 décembre 2023

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caluire-et-Cuire, le 21 juin 2024

Le commissaire aux comptes

YOUXTA AUDIT

Membre de la
Compagnie régionale de
Lyon



GEOFFROY JOLY, ASSOCIE